



École Lucien-Pagé

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École secondaire Lucien-Pagé 22 avril 2024 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Lucien-Pagé, tenue le 22 avril 2024 à 18h30 à l'école secondaire Lucien-Pagé, 8200, boul. St-Laurent à Montréal.

PRÉSENTS :

Carl Charest (parent)	Eliot Rochon (élève)
Laurent Demers (parent)	Caroline Barette (technicienne travaux pratiques)
Noubé Diop (psychoéducatrice)	Laura Caporuscio (enseignante)
Beatriz Flores (parent substitut)	Hans Guévin (enseignant)
Thomas Boucher (enseignante substitut)	Isabelle Dubé (parent)
Véronique Papineau (parent)	Guillaume Provost (enseignant)
Michele D'Amico (membre du public)	Wassim El Harouchi (élève)
Mme Brodeur-Gélinas (parent)	Mme Annik Suchet (parent)

Formant quorum sous la présidence de M. Laurent Demers et de Mme Annik Suchet (arrivée à 19h00)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Éric Thermidor, directeur

SONT ABSENTS :

M. David Roberts (Motivation-jeunesse) et Mme Marie-Josée Richard (présidente de l'AQEPA)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La président, M. Laurent Demers, déclare la réunion ouverte. Il est 18h49.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Dubé et appuyé par Caroline Barette que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-2021-2022)

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (19 février 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Établissement des règles de fonctionnement du Conseil d'établissement de l'école Lucien-Pagé
6. Grille-matières 2024-2025 du secteur de l'accueil à approuver
7. Programmes locaux
8. Achats pour le programme Multi-arts Média
9. Achats pour l'aménagement du café étudiant
10. Sorties éducatives (approbation)
11. Suivi sur le budget
12. Points d'information/rapports
 - 12.1. Direction
 - 12.2. Conseil d'élèves
 - 12.3. Personnel enseignant
 - 12.4. Professionnels
 - 12.5. Personnel administratif et de soutien
 - 12.6. Membres de la communauté
 - 12.7. OPP
 - 12.8. Délégué au Comité de parents
13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2024

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Dubé et appuyé par Mme Laura Caporuscio que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-2021-2022)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Sans objet.

4. PAROLE AU PUBLIC

- Sans objet.

5. ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LUCIEN-PAGÉ

CONSIDÉRANT le conseil n'a pas encore adopté de règles de fonctionnement

CONSIDÉRANT le conseil fonctionne très bien depuis le début de l'année

IL EST PROPOSÉ QUE par madame Annik Suchet



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

QUE le conseil continue à fonctionner tel quel et que l'adoption de règles soit reportée à l'année prochaine, si besoin est.

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (03-CE-2021-2022)

6. GRILLE-MATIÈRES 2024-2025 DU SECTEUR DE L'ACCUEIL À APPROUVER

Suivi : la direction a offert jusqu'à sept groupes d'accueil en art dramatique. La proposition a été acceptée par les enseignants d'accueil.

Mme Flores : Comment est-ce que les professeurs d'arts plastiques ont pris la nouvelle?

M. Thermidor : C'est aux enseignants d'arts plastiques de faire valoir leur point lors des assemblées générales des enseignants.

CONSIDÉRANT que les enseignants ont accepté la proposition de la direction

IL EST PROPOSÉ QUE par madame Suchet

QUE le conseil d'établissement approuve la grille-matières

Pour : Tous

Contre : 0

Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (04-CE-2021-2022)

7. PROGRAMMES LOCAUX

- i. Programmes locaux (documents déposés) : Les enseignants responsables des programmes locaux ont produit des programmes. Il n'y a aucun changement sur ce qui se fait depuis plusieurs années. Le dépôt porte sur les programmes de basket et SAP.

1. Mme Dubé : Est-ce que ça peut devenir un programme ministériel?
2. M. Thermidor : Il faudrait faire une demande au ministère, qui n'est pas très ouvert à la création de nouveaux programmes, en lien avec les enjeux liés à l'école à trois vitesses.
3. Mme Dubé : L'enseignant aurait donc plus de liberté avec un programme local? Est-il autant reconnu qu'un programme ministériel?
4. M. Thermidor : Le programme doit être écrit. Il a un code-école.
5. Mme Diop : Les cours de programme locaux ont des crédits reconnus.
6. M. Thermidor : Oui. Auparavant, les élèves pouvaient être en déficit crédits.
Ex : 2 crédits de programme local en français en sec 5 donne maintenant droit à deux crédits pour la diplomation.

CONSIDÉRANT les informations apportées par la direction et le travail des enseignants concernés

IL EST PROPOSÉ par le conseil d'établissement que ce dernier approuve les programmes locaux.

Pour : Tous Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (04-CE-2021-2022)

8. ACHATS POUR LE PROGRAMME MULTI-ARTS MÉDIA

- i. M. Thermidor : Le ministère a changé ses règles de dépense récemment et nous avons maintenant une limite d'investissement. Dorénavant, tout ce qui coûte plus de 1000\$ et a une durée de plus de trois ans sera limité à un total de 30 000\$. Par exemple, aménager une classe vide, c'est facilement 12 000\$.
 1. Le programme Multi-Arts Média doit renouveler sa flotte d'ordinateurs Mac qui sont très vieux. Soit l'école financera à l'aide du MAO-parascolaire, ou l'école demandera aux parents de financer l'achat. Nous avons un montant de plus de 145 285\$ reporté, pour plus de 163 000\$, dans le Fonds 4, le Fonds des parents.
 2. La direction a demandé à Mme Galibois une soumission pour le remplacement de la flotte ce qui donne un total de 21 810\$.
 3. Mme Papineau : Le montant disponible dans le fonds des parents est-il linéaire ou ajusté par rapport au nombre d'élèves? Réponse : Per capita. Et pour les dons? Réponse : De n'importe qui, pour autant qu'un commerce ne cherche pas à faire de commandite avec publicité.
 4. M. Demers : Cette flotte sera-t-elle renouvelée au bout de cinq ans via les fonds pour le matériel informatique? Réponse : Non.

CONSIDÉRANT que le fonds 4 est bien capitalisé

CONSIDÉRANT que le programme est un programme phare de l'école et que ses outils ont besoin d'être renouvelés

IL EST PROPOSÉ QUE par monsieur Laurent Demers appuyé par monsieur Carl Charest

QUE le conseil d'établissement approuve l'utilisation de 21 310,18\$ dans le fonds des parents du Fonds 4 pour payer les ordinateurs du programme Multi-Arts Média.

Pour : Tous Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (04-CE-2021-2022)

9. ACHATS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CAFÉ ÉTUDIANT

- i. Aménagement du café étudiant : Le café étudiant a besoin d'être revitalisé. Mme Dehimi et une TES font le dépôt d'une proposition de mise à niveau, pour un total de 12 344\$ approximativement, montant qui proviendra du Fonds des parents.
 1. Mme Dubé : Peut-on utiliser ce fonds pour des besoins des professeurs?

2. Mme Barrette : Les articles de laboratoire peuvent-ils entrer dedans? À vérifier.
3. Mme Brodeur-Gélinas : Ce montant se régénère-t-il? À quel moment de l'année pourrait-on faire cette démarche? On devrait inclure les élèves.
4. Mme Papineau : On pourrait proposer des bourses de projets à partir de soumissions de projets.
5. M. Thermidor : Pour les étudiants, avec des balises.
6. Mme Papineau souligne qu'il est dommage que ce montant ne soit pas en dotation.
7. M. D'Amico et M. Thermidor: Tennis Canada donne à peu près 14 000\$ cette année, habituellement 25 000\$ par années. 15 000\$ par année via Tennis Canada.
8. M. Thermidor souligne que l'auditorium a aussi besoin de beaucoup d'amour.
9. Mme Suchet suggère que pour la prochaine séance, le CÉ obtienne plus d'information sur ce budget.

CONSIDÉRANT que le fonds est bien capitalisé

CONSIDÉRANT que le café étudiant soit être revitalisé

IL EST PROPOSÉ QUE par monsieur Carl Charest appuyé de Mme Isabelle Dubé

QUE le conseil d'établissement autorise que le Fonds 4 soit utilisé afin de financer la revitalisation du Café étudiant pour un montant maximal de 12 344\$.

Pour : Tous Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée majoritairement (04-CE-2021-2022)

10. SORTIES ÉDUCATIVES

Dépôt par M. Thermidor du tableau des sorties éducatives. (VOIR ANNEXE A)
Toutes les sorties sont approuvées par le conseil d'établissement à l'unanimité.

11. SUIVI SUR LE BUDGET

- Sans objet.

12. POINT D'INFORMATIONS

12.1 DIRECTION

- 12.1.1 Projet éducatif : Des objectifs ont déjà été choisis par l'équipe-école l'année dernière, soit la littéracie et l'augmentation de la diplomation.
 - 12.1.1.1 Les enseignants ont travaillé sur les moyens le 8 avril 2024.

- 12.1.1.2 Six enseignants ont travaillé avec la conseillère pédagogique, un psychoéducateur, un TES et la conseillère en orientation pour identifier les moyens afin d'en arriver aux objectifs visés. Ce comité attend la réponse des enseignants d'ici le 30 avril. La direction a ensuite 30 jours pour répondre. Les moyens sont pour l'instant acceptables aux yeux de la direction.
- 12.1.2 Organisation scolaire 2024-2025 : 1563 élèves à l'école. Pour l'année prochaine : 1632.
- 12.1.2.1 Le sec 1 monte de 188 à 230 élèves, ce qui est anormal pour l'instant. Les parents sont contactés pour vérifier si leurs enfants fréquenteront bien l'école l'an prochain. Cela donne pour l'instant un total de 9 groupes, mais les tâches sont prévues pour 7 groupes jusqu'à la vérification.
- 12.1.2.2 Sec 2 : On passe de 188 à 193 élèves prévus.
- 12.1.2.3 Sec 3 : Hausse de 191 à 213 élèves, selon le nombre d'élèves en adaptation qui seront intégrés. Il s'agit du niveau où on retrouve le plus de fluctuations.
- 12.1.2.4 Sec 4 : Hausse de 153 à 196 élèves, selon le nombre d'élèves en adaptation qui seront intégrés.
- 12.1.2.5 Sec 5 : Hausse de 165 à 172 élèves.
- 12.1.2.6 Accueil : Baisse temporaire de 322 à 318. Malgré cela, plus de classes seront ouvertes, avec 19 classes prévues.
- 12.1.2.7 TSA et SDS : Hausse de 81 à 89 élèves. Le secteur passera de 12 groupes à 14 groupes.
- 12.1.2.8 Adaptation scolaire : Baisse de 275 à 225 élèves. Le CSS a changé l'application de ses critères pour l'adaptation. Les critères doivent maintenant être appliqués à la lettre, soit : être en échec marqué en français et mathématiques. De 2 classes de CPF en secondaire 1, nous tombons à 1 classe. Nous passons de 16 classes d'adaptation à 13 classes.
- 12.1.2.8.1 M. Thermidor souligne qu'il s'agit d'une tendance qui ira en augmentant.
- 12.1.2.8.2 M. Boucher : Les élèves qui seront intégrés au régulier seront néanmoins en échec marqué.
- 12.1.2.8.3 Mme Brodeur-Gélinas soulève le fait qu'il y a des élèves très fragiles qui vont se retrouver dans des classes régulières, avec peu de service, et des enseignants débordés. Cela l'inquiète beaucoup.
- 12.1.2.8.4 M. Thermidor : C'est plus le passage vers le secondaire qui sera affecté. Les élèves qui rentrent en adaptation n'en sortent souvent pas.
- 12.1.2.8.5 Mme Brodeur-Gélinas : On n'offre pas d'encadrement dans le régulier. Elle comprend que bien outillés, c'est une réussite, mais les ressources ne suivent pas.

- 12.1.2.8.6 M. Charest : Ce sont des règles qui sont resserrées partout?
- 12.1.2.8.7 Mme Brodeur Gélinas souligne qu'en tant qu'enseignante, elle constate qu'il s'agit d'une tendance présente dans toutes les écoles.
- 12.1.2.8.8 M. Boucher : Ça aura un effet boule de neige. On étouffe les groupes d'élèves aux besoins particuliers en secondaire 1 d'abord, puis ce sera le tour des autres années par la suite. Il souligne qu'on supprime aussi un groupe d'adaptation de quatrième secondaire.
- 12.1.2.8.9 Mme Barrette : Le problème est l'inclusion des élèves ayant un trouble de comportement.
- 12.1.2.8.10 M. Demers : Le critère vient-il du CSS?
- 12.1.2.8.11 M. Thermidor : Oui.
- 12.1.2.8.12 M. Demers : Je trouve que c'est un paramètre important. Ça aurait été l'arrêt de mort de mon fils au niveau académique. Il faudrait écrire au CSS.
- 12.1.2.8.13 M. Boucher : L'offre de service est un bandage temporaire, l'offre de service supplémentaire n'égale pas le CPF. Les enseignants sortent épuisés de leur cours. Les élèves de CPF de secondaire 1 font face à des enjeux plus grands que par les années passées, enjeux qui iront en s'accroissant. Les profs ne sont pas contre l'inclusion, mais on parle d'une inclusion sauvage, avec des services qui ne répondront pas aux besoins des élèves.
- 12.1.2.8.14 M. Charest souhaite apporter le point au Comité de parents. Les 230 élèves prévus, est-ce que c'est l'attrait des programmes particuliers qui explique l'augmentation en secondaire 1.?
- 12.1.2.8.15 M. Thermidor : On ne sait pas, c'est le cours général, secondaire 1 n'ayant pas d'options. Il souligne que l'option danse n'a pas été choisie, même en deuxième choix. L'enseignante sera libérée pour 4 périodes, afin d'en faire la promotion.
- 12.1.2.8.16 Mme Suchet : Même problème au basketball?
- 12.1.2.8.17 M. Thermidor : Le recrutement n'est pas un enjeu pour ce programme, mais ils ne peuvent plus recruter ailleurs dorénavant, ce qui a abaissé le calibre des équipes.
- 12.1.2.8.18 M. Demers : À propos de l'intégration, sur quelles données se basent-ils?
- 12.1.2.8.19 M. Thermidor : Plusieurs études, le CSS a suivi beaucoup d'élèves et de données. Les directives de classement étaient présentes, mais n'étaient pas appliquées à la lettre comme elles devront l'être.

12.1.2.8.20 Mme Papineau souligne que nous avons maintenant plus de plans d'intervention mis en place, pourtant nous voyons de moins en moins de réussite, qu'est-ce qui cause ça?

12.1.2.8.21 Mme Brodeur-Gélinas : On pourrait écrire une lettre.

12.1.2.8.22 M. Demers : On pourrait en faire une proposition. Je souhaiterais en savoir plus.

12.1.2.8.23 Mme Suchet : Demander au CSSDM quelles sont les données qui ont menées à ces changements-là.

12.1.2.8.24 Mme Gélinas : On pourrait demander au CSSDM pourquoi on change soudainement?

12.1.2.8.25 M. Demers et Mme Suchet proposent que le conseil d'établissement écrive une lettre demandant plus d'explication et dénonçant la situation. Cette lettre sera envoyée à la directrice générale du CSSDM. Mme Brodeur-Gélinas propose et M. Thomas Boucher appuie. (VOIR ANNEXE B)

12.1.3 Plan de l'effectif 2024-2025 : Présentation du plan d'effectif par M. Thermidor. (VOIR ANNEXE C)

12.1.4 M. Thermidor rappelle au conseil qu'ils devront bientôt remplir le sondage de profil type de gestionnaire pour leur école. Dossier à suivre.

12.1.5 Il y a présentement une surpopulation à la cafétéria. On a libéré deux locaux et aménagé deux espaces, près de l'atelier de vélos, pour une cinquantaine de personnes, surtout du premier cycle, avec un TES à contrat pour surveiller le dîner, effectif aujourd'hui, le 22 avril 2024.

12.1.6 Mercredi le 24 avril 2024 se tiendra une activité de tire sur la neige pendant le dîner offerte par une compagnie engagée par l'école

12.2 CONSEIL D'ÉLÈVES

12.2.1 Sondage étudiant. M. El Harouchi rapporte qu'un message a été diffusé à l'intercom pour annoncer le sondage sur divers aspects de la vie étudiante. Des affiches ont été posées afin d'y accéder avec un code QR ou via papier à la place centrale. Le but de ce sondage est savoir ce qui pourrait être changé. Cafétéria, bloc sportif, code vestimentaire. Nous avons reçu 43 réponses.

12.2.1.1 Plusieurs élèves se plaignent de l'uniforme parce qu'ils ont trop chaud ou qu'il n'y a pas plusieurs modèles.

12.2.1.2 Mme Suchet : Le sondage sur l'uniforme n'a-t-il pas été fait? Nous avons jusqu'en juin pour amener une proposition. Nous devons avoir des propositions plus concrètes.

- 12.2.1.3 M. El Harouchi : Nous avons vu le catalogue et les chandails d'éducation physique en échantillon. Les élèves souhaiteraient avoir un tissu différent.
- 12.2.1.4 Mme Suchet : Vous devrez reprendre le catalogue et décider du modèle sur lequel vous allez vous arrêter.
- 12.2.1.5 M. El Harouchi : Nous avons fait certains choix, mais nous aurons plus d'informations demain.
- 12.2.1.6 Mme Suchet : Nous aurons besoin que la technicienne en loisirs vous appuie afin d'avoir des propositions concrètes.
- 12.2.1.7 Mme Flores : Mon fils me dit que beaucoup de réunions sont annulées.
- 12.2.1.8 M. Thermidor s'occupera d'encadrer.
- 12.2.1.9 M. El Harouchi : Le conseil aimerait avoir un suivi.
- 12.2.1.10 Mme Suchet : Le fournisseur ne changera pas, mais nous parlerons avec le fournisseur afin d'avoir des soumissions et des modèles. La date limite est en juin.
- 12.2.1.11 El Harouchi : Nous faisons aussi tirer 20 cartes cadeaux de 25\$, H&M, Décathlon, Renaud-Bray, etc., pour inciter les élèves à participer et à donner leur avis.
- 12.2.1.12 Mme Suchet : Nous vous invitons à inciter plus de participation.

12.3 PERSONNEL ENSEIGNANT Sans objet.

12.4 PROFESSIONNELS

12.4.1 Mme Diop rapporte les réalisations suivantes :

12.4.1.1 La journée rose était il y a deux semaines. Il y a eu des concours de décoration de portes et diverses activités.

12.4.1.2 La semaine de prévention de la dépendance vient d'avoir lieu aussi. Le SPVM était présent pour parler de la prévention de la dépendance à l'alcool.

12.4.1.3 Le projet Sexto, qui concerne l'envoi de messages à caractère sexuel, né en 2016, implanté dans plusieurs écoles à Montréal, dont Lucien-Pagé, a offert une formation au personnel. Le projet est un partenariat entre l'école, le service de police et le DPCP. Le projet nous offre une trousse qui encadre notre démarche. Dorénavant, le procureur détermine s'il y a eu intention malveillante ou impulsive. Si l'intention était impulsive, les élèves concernés sont rencontrés. En cas d'intention malveillante, il y aura prosécution en 3-4 jours, au lieu de 18 mois. Un volet prévention est effectué par les agents sociocommunautaires.

- 12.4.1.4 M. Provost souligne qu'il y a un volet prévention pendant les cours de ECR/CCQ. Par exemple, Fanny de Pact' de rue est venue parler de ces enjeux.
- 12.4.1.5 Mme Diop : Beaucoup d'organismes font de la prévention, mais aussi auprès de la famille afin d'effectuer un lien famille-école-milieu.
- 12.4.1.6 M. Thermidor : Toutes les directions ont reçu la formation Sexto. L'école possède trois trousse.
- 12.4.1.7 Mme Barette : Les techniciens pourraient être plus impliqués et être intégrés dans ces projets.
- 12.4.1.8 Mme Papineau demande s'il y a une offre d'accompagnement hors des heures de classe. Réponse de Mme Diop : Il faudrait y penser, effectivement.
- 12.4.1.9 Mme Diop : Peut-être pourrait-on offrir une formation avec les techniciens.

12.5 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN Sans objet.

12.6 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ Sans objet.

12.7 OPP Sans objet.

12.8 DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS


- 12.8.1 Délégué au comité de parents, M. Charest : Depuis le début de cette année, il y a une période de questions, de trois à cinq, pour la direction générale.
- 12.8.1.1 M. Charest se propose d'amener le questionnement des critères de classement pour le CPF.
- 12.8.1.2 Il y a eu récemment une présentation sur l'augmentation de la qualité de service au CSSDM par M. Benoît Thomas, surtout dans les services de garde.
- 12.8.1.3 Tout le monde est content que la grève des transporteurs soit terminée.
- 12.8.1.4 Inquiétude sur le sel utilisé dans les cours d'école. Le sel n'est pas nocif.
- 12.8.1.5 La prochaine rencontre serait mardi prochain, mais M. Charest n'y sera pas pour débattre de la question. Sinon, M. Charest s'engage à amener la lettre au mois de mai.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

- Prochaine réunion : 13 mai 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h08.


Président(e)


Directeur